

## Fournitures

### AVIS DE MARCHE

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

##### I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Ville de Rennes, 12 rue de Viarmes CS 63126, à l'attention de M. le maire de la Ville de Rennes, Direction des Bâtiments Communaux, F-35031 Rennes Cedex. Tél. : (+33) 2 23 62 10 30. E-mail : [dbc-maj@ville-rennes.fr](mailto:dbc-maj@ville-rennes.fr). Fax : (+33) 2 23 62 10 29.

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.e-megalisbretagne.org/>.

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <https://marches.e-megalisbretagne.org/>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Ville de Rennes - Direction des Bâtiments Communaux, 12 rue de Viarmes CS 63126, contact : service Parc Auto, à l'attention de sébastien Rault, F-35031 Rennes Cedex. Tél. : (+33) 2 23 62 18 20. E-mail : [dbc-parc-auto@ville-rennes.fr](mailto:dbc-parc-auto@ville-rennes.fr). Fax : (+33) 2 23 62 18 29

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Ville de Rennes - Direction des Bâtiments Communaux, 12 rue de Viarmes CS 63126, contact : service Parc Auto, à l'attention de secrétariat, F-35031 Rennes Cedex. Tél. : (+33) 2 23 62 18 20. E-mail : [dbc-parc-auto@ville-rennes.fr](mailto:dbc-parc-auto@ville-rennes.fr). Fax : (+33) 2 23 62 18 29

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Ville de Rennes - Direction des Bâtiments Communaux, 12 rue de Viarmes CS 63126, contact : cellule Marchés Affaires Juridiques, F-35031 Rennes Cedex. Tél. : (+33) 02 23 62 10 26. E-mail : [dbc-maj@ville-rennes.fr](mailto:dbc-maj@ville-rennes.fr). Fax : (+33) 2 23 62 10 29

Adresses de l'autre pouvoir adjudicateur pour le compte duquel le pouvoir adjudicateur agit

##### I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale.

##### I.3) Activité principale

Services généraux des administrations publiques.

##### I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

#### SECTION II : OBJET DU MARCHE

##### II.1) Description

###### II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

acquisition de matériels techniques et de transport - programme 2012 - lot no 3 (1 équipement plateau fourrière/fourniture et pose).

###### II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Fournitures :

achat

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services 30 rue Jean-Marie Huchet CS 63126, 35031 Rennes.

Code NUTS : FR523.

II.1.3) *Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique*  
L'avis concerne un marché public.

II.1.4) *Information sur l'accord-cadre :*

II.1.5) *Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :*  
**acquisition de matériels techniques et de transport - programme 2012 - relance du lot no 3 (1 équipement plateau fourrière/fourniture et pose) déclaré infructueux.**

II.1.6) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :*  
34144750, 42414400.

II.1.7) *Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :*

*Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :* oui.

II.1.8) *Lots :*

*Division en lots :* non.

II.1.9) *Variantes*

*Des variantes seront prises en considération :* non.

II.2) *Quantité ou étendue du marché*

II.2.1) *Quantité ou étendue globale :* le délai d'exécution est fixé au maximum à 90 jours calendaires à compter de la date de notification du marché. Toutefois, le candidat pourra proposer un délai plus court se substituant au délai ci-dessus

Aucune variante, aucune prestation supplémentaire ou alternative n'est autorisée.

II.2.2) *Informations sur les options :*

II.2.3) *Reconduction*

II.3) *Durée du marché ou délai d'exécution des travaux :*

### SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) *Conditions relatives au contrat*

III.1.1) *Cautionnement et garanties exigés :* Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Avance accordée sur justification d'une garantie à première demande ou d'une caution personnelle et solidaire.

III.1.2) *Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :* Le marché faisant l'objet de la consultation sera financé par la Ville au moyen de ses ressources propres, abondées par des ressources externes, soit dans le cadre d'emprunts, soit par le biais de subventions spécifiques en cas d'éligibilité, ou de participations publiques ou privées.

Le paiement des prestations interviendra selon les règles de la comptabilité publique, dans le cadre du délai global de paiement, avec ou sans acomptes et/ou avance.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Le marché sera traité à prix global forfaitaire, ferme et non actualisable.

III.1.3) *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :*

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

III.1.4) *Autres conditions particulières :*

*L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières :* non.

III.2) *Conditions de participation*

III.2.1) *Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :*

*Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :* production des formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat)

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail.

III.2.2) *Capacité économique et financière :*

*Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :* déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.2.3) *Capacité technique :*

*Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :* liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

En l'absence de références en adéquation avec l'objet du marché, le candidat pourra par tous moyens à sa convenance justifier de sa capacité technique.

III.2.4) *Informations sur les marchés réservés :*

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) *Information relative à la profession*

III.3.2) *Membres du personnel responsables de l'exécution du service*

## SECTION IV : **PROCEDURE**

IV.1) Type de procédure :

IV.1.1) *Type de procédure :*

ouverte.

IV.1.2) *Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :*

IV.1.3) *Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :*

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) *Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.2.2) *Enchère électronique*

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :*

12545007\_AO.

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :*

oui.

*Autres publications antérieures :*

Numéro de l'avis au JO : 2012/S 033-053297 du 17/02/2012.

Numéro de l'avis au JO : 2012/S 073-120761 du 14/04/2012.

IV.3.3) *Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :*

IV.3.4) *Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :*

4 septembre 2012, à 12:00

IV.3.5) *Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :*

IV.3.6) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :*  
Langue(s) officielle(s) de l'UE français

IV.3.7) *Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre*

*Durée en jours :* 120 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) *Modalités d'ouverture des offres :*

## SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) *Renouvellement*

*Il s'agit d'un marché renouvelable :* non.

VI.2) *Information sur les fonds de l'Union européenne*

*Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :* non.

VI.3) *Informations complémentaires :*

Les critères de sélection des candidatures sont :

Garanties et capacités techniques et financières - références professionnelles

Le DCE est téléchargeable à l'adresse électronique suivante : <https://marches.e-megalisbretagne.org/>, dans la rubrique " Consultations " à gauche de l'écran, indiquer dans le cadre " rechercher " la référence de dossier suivante : 12545007\_ao.

Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

Par ailleurs, le dossier papier peut être obtenu, sur demande transmise par télécopie ou par courriel, à l'adresse précisée à la section I.

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des plis par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marches.e-megalisbretagne.org/>, dans la rubrique " Consultations " à gauche de l'écran, indiquer dans le cadre " rechercher " la référence de dossier suivante : 12545007\_ao. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée.

Le pouvoir adjudicateur accepte également les plis papier, sous pli cacheté remis contre récépissé ou, s'ils sont envoyés par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, à l'adresse indiquée à la section I.

Lors de la phase d'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur peut demander un essai des matériels proposés dans l'offre, en conditions de travail, sur un site adapté de la Ville de Rennes. Le transport sur site et les frais annexes, y compris d'assurance, sont à la charge du candidat.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 17 juillet 2012.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) *Instance chargée des procédures de recours :* Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte CS 44416, F-35044 Rennes Cedex. E-mail : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr). Tél. : (+33) 2 23 21 28 28. Fax : (+33) 2 99 63 56 84

VI.4.2) *Introduction des recours*

VI.4.3) *Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours*  
Tribunal Administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte CS 44416, F-35044 Rennes Cedex. E-mail : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr). Tél. : (+33) 2 23 21 28 28. Fax : (+33) 2 99 63 56 84

VI.5) *Date d'envoi du présent avis :* 17 juillet 2012.